



FFSAI
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE



7^{ème} RALLYE REGIONAL VHRS des ARDENNES 2025

30 et 31 Mai 2025

DEMANDE D'ENGAGEMENT à envoyer avant le Lundi 19 Mai 2025 minuit (cachet de la poste faisant foi)

ASA des ARDENNES – 59, rue de la Roche – 08330 - VRIGNE aux BOIS

email: asadesardennes@orange.fr

tél. 0647553501 ou 0324521361

N° de course

Cases réservées à l'organisation

Date de réception	Date cachet de la poste	Date AR par SMS	N° de course	
CONCURRENT (si différent du pilote)				
	PILOTE		COPILOTE	
NOM				
Prénom				
N° téléphone portable				
Adresse postale				
Adresse mail				
N° Permis de conduire				
Déjà délivré le/à				
N° Licence ou TP				
NOM ASA				
CODE ASA				
Groupe Sanguin et Rhésus				
MARQUE DE LA VOITURE	TYPE	CYLINDREE	COULEUR dominante	Important, date 1ère mise en circulation
J'engage ma voiture dans la catégorie: * Régularité Historique (K FIA < 31/12/90) où Régularité Tourisme série de + de 25 ans /				
* Rayer les catégories qui ne vous correspondent pas				
Choix de la moyenne	*HAUTE	*INTERMEDIAIRE	*BASSE	CHALLENGE RALLYE CUP VHRS 2025 : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
FICHE D'HOMOLOGATION FIA N°		I Passeport historique ou laissez passer N°		
Joindre photocopies permis de conduire, licences, fiche d'homologation, PTH avec cet engagement, SVP				
MONTANT DES DROITS D'ENGAGEMENT (avec publicité des organisateurs)				
200€ + 5€ pour challenge commissaires Ligue Grand Est, soit			205 €	
1 licencié ASA des ARDENNES (-15€)			190 €	
2 licenciés ASA des ARDENNES ou Challenge Rallye CUP (-30€, pas de cumul possible)			175 €	

FAIT A	Signature PILOTE	Signature COPILOTE
Le		

1- Il est rappelé que la présentation de la 1ère page de la fiche d'homologation aux vérifications techniques est obligatoire, ainsi que le passeport historique ou laisser passer.

2- Les conducteurs s'engagent à respecter la réglementation interdisant le dopage et à accepter les contrôles éventuels des médecins accrédités.

3- Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve, ainsi que des réglementations générales applicables. Nous certifions que tous les renseignements indiqués sur la présente fiche sont rigoureusement exacts et que le véhicule engagé répond entièrement aux prescriptions de l'annexe « J » du Code Sportif International de la F.I.A.

Nous certifions être titulaire d'une licence FFSA et ne pas être sous le coup d'une suspension de licence et/ou permis de conduire. Nous sommes également informés qu'un licencié ne peut en aucun cas s'engager à la même date dans deux épreuves organisées par deux ASA différentes.

Nouvelle procédure pour l'obtention des TP (titres de participation)

Pour toute demande de Titre de Participation, le demandeur devra fournir, obligatoirement, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile et une demande de Titre de Participation, formulaires FFSA en pièces jointes à retourner à l'ASA des ARDENNES, organisatrice, au plus tard le 26/05/2025 afin qu'elle en effectue la saisie internet (démarche unique nécessaire depuis le 1er Janvier 2025) accompagné d'un chèque à l'ordre de l'ASA de 47€ par titre.

TITRES DE PARTICIPATION REGIONAL REGULARITE CODE : TPRR TARIF: 47€

- Conditions de délivrance - Être âgé de 16 ans minimum à la date d'émission du titre de participation.
 - Certificat de non-contre-indication à la pratique du sport automobile. - Pièce d'identité ou copie du livret de famille.
 - Pièce d'identité ou copie du livret de famille ET autorisation parentale pour les mineurs.
 - Participation - Valable pour une seule participation à une épreuve régionale du calendrier FFSA en régularité.
- Ce titre de participation ne permet de conduire le véhicule que si son possesseur est titulaire du permis de conduire.

REGROUPEMENT ASSISTANCE

*** Les équipages faisant partie d'un même team ou souhaitant se regrouper pour l'utilisation de mêmes infrastructures, doivent impérativement le faire savoir en remplissant les éléments demandés ci-dessous :**

Mon équipage: (Nom pilote et copilote)

Souhaite être regroupé avec : (Nom pilote et copilote)

Arrivée prévue au Foirail ?

RECONNAISSANCES, quand pensez vous venir ?	Jeu di 29 mai de 9h à 18h	ou	
	Vend redi 30 mai de 8h à 15h		

ATTESTATION DE PRET DE VEHICULE

Je soussigné(e), M/Mme/Melle* ou Sté/Team.....
propriétaire du véhicule MARQUEType.....

AUTORISE

M/Mme/Melle*

à participer en tant que concurrent au : **7^{ème} RALLYE REGIONAL VHRS des ARDENNES 2025**

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit.

DATE

SIGNATURE

*Rayer la mention inutile



7^{ème} RALLYE REGIONAL VHRS des ARDENNES 2025

30 et 31 mai 2025

FICHE PODIUM-PRESSE

(A retourner avec la demande d'engagement)

N° de COURSE

(Sera rempli par l'ASA)

MARQUE DE LA VOITURE et TYPE

NOM et PRENOM du pilote

NOM et PRENOM du copilote

Lieu de résidence (département) Pilote et copilote

Avez-vous déjà participé au rallye des Ardennes?

Si oui, combien ?

Votre palmarès 2024 et 2025

Votre programme et vos ambitions pour 2025

Autorisez vous l'ASA des Ardennes à publier les noms de votre équipage dans une pré-liste des engagés?

OUI

NON